

1o D'abolir l'article premier de la Constitution qui proclame la religion catholique religion d'Etat.

2o De dénoncer la loi des garanties.

3o D'appliquer la loi de 1866 contre les congrégations religieuses.

On a décidé de tenir un grand congrès anticlérical, et de multiples congrès pour propager l'agitation anti-congréganiste.

Espagne. — On se souvient des scènes de sauvagerie auxquelles se sont livrés tout récemment les anticléricaux espagnols, encouragés et applaudis par les sectaires de France, et mis en branle, très probablement, par les rouages d'une organisation internationale.

A Saragosse, en particulier, les fidèles qui prenaient part aux processions du jubilé ont été victimes d'agressions brutales, et le sanctuaire de Notre-Dame del Pilar, séculairement vénéré dans la péninsule, a été profané par une bande d'énergumènes sous le regard bienveillant des autorités.

Pour protester contre ces violences et réparer ces profanations, les catholiques espagnols projettent d'accomplir à Saragosse un pèlerinage de pénitence, auquel, à ce que l'on croit, prendront part trente mille hommes, spectacle qui ne s'est pas encore vu en Espagne.

Les archevêques de Séville et de Grenade, les évêques de Saragosse, de Tortose, de Plasencia et de Malaga, ont déjà adhéré à ce projet et l'ont pris sous leur haut patronage. Plus de cinquante journaux catholiques de